

## Projet « Vivre ensemble en Europe »

La FFME et les Maisons de l'Europe ont fortement contribué à la réussite des consultations citoyennes sur l'Europe en France en organisant 171 actions entre avril et octobre 2018. Ces consultations ont mis en exergue un intérêt notable du public pour les thématiques axées autour de la citoyenneté européenne, la compréhension du fonctionnement de l'Union européenne et l'enjeu de l'information, mais également un manque de connaissances suffisantes pour appréhender ces questions.

Ainsi, le projet « *Vivre ensemble en Europe* » s'inscrit dans la continuité de cette initiative afin de ne pas laisser retomber l'intérêt des citoyens et la dynamique ayant permis aux Maisons de l'Europe de mobiliser de nouveaux publics et partenaires.

### *Double objectif du projet « Vivre ensemble en Europe »*

- 1) Intéresser des publics éloignés des questions européennes et leur permettre de participer activement au débat européen à travers la réalisation d'évènements type ateliers-participatifs.
- 2) Réaliser des comptes rendus complets de ces actions afin d'analyser objectivement les attentes des citoyens permettant de **créer des modules de formation à la citoyenneté européenne pour adultes**, à destination des formateurs des associations d'éducation populaire et de l'action sociale. En effet, les opérateurs de terrain de ces structures manquent parfois d'expertise sur l'Europe et l'intérêt de ces ateliers est de récolter du contenu permettant de construire des modules de formation destinés aux formateurs pour insérer une dimension européenne dans les thématiques qu'ils abordent sur le terrain.

*Afin de concrétiser ces objectifs, le schéma retenu pour le projet « Vivre ensemble en Europe » s'articule en trois volets :*

#### **1) Un évènement au niveau national (2<sup>ème</sup> semestre 2019)**

Le lancement de l'opération « *Vivre ensemble en Europe* » s'appuie sur l'organisation par la FFME d'un évènement national à l'automne 2019 réunissant de nombreuses associations partenaires de la société civile et en particulier de l'éducation populaire et de l'action sociale (CNAJEP, AEDE-France, Fédération Nationale des Centres Sociaux, MJC, Toute l'Europe,...). Cette manifestation permettra à la FFME de sonder les partenaires quant à leurs besoins, de connaître les formations déjà existantes et les lacunes à combler sur la dimension européenne.

## 2) Des évènements en région (2<sup>ème</sup> semestre 2019 - 1<sup>er</sup> semestre 2020)

**Participation d'au moins 18 Maisons de l'Europe pour l'organisation d'évènements type ateliers-participatifs** sur le déficit démocratique, l'avenir de l'Europe, le sens du projet européen, la compréhension du fonctionnement des institutions,... couvrant l'ensemble du territoire national entre 2019-2020. Ces actions à taille humaine doivent réunir un petit nombre de citoyens pour générer un dialogue inclusif et constructif (environ 30 personnes par atelier). Les Maisons seront invitées à prendre contact avec les structures locales d'éducation populaire et de l'action sociale afin de mobiliser les publics éloignés des questions européennes.

Une restitution de chaque manifestation sera demandée dans l'optique de créer des modules de formation adaptés aux attentes formulées par les citoyens et acteurs de l'éducation populaire. L'objectif est de récolter les opinions et questionnements d'approximativement **500 citoyens**.

Pour aider les Maisons de l'Europe à organiser les ateliers sur le terrain, une grille d'échanges, des conseils pratiques et un document type de restitution leur seront envoyés après réalisation par un comité de pilotage réunissant la FFME et certains partenaires du projet.

## 3) La création de modules de formation à la citoyenneté européenne à destination des acteurs des réseaux d'éducation populaire et de l'action sociale (à partir du début 2020)

L'obtention d'au moins 19 restitutions (une nationale et 18 régionales) représentant les préoccupations d'au moins 500 citoyens permettra d'adresser une synthèse à la Commission européenne et aux nouveaux députés européens français. Ce procédé offrira une base sur laquelle penser et construire nos modules de formation à destination des « diffuseurs » dans les structures locales, et permettant ainsi à des publics éloignés des questions européennes de se saisir de leur citoyenneté et de l'activer.

### *Budget*

Ce projet fait l'objet d'une double demande de financement dans le cadre de la demande de subvention annuelle adressée au Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères, et dans la réponse de la FFME à l'appel à propositions « Actions et évènements en France sur l'Union européenne » publié le 29 mars 2019 par la Représentation en France de la Commission européenne.

### *Perspective de progrès de l'action*

- Les ateliers participatifs faciliteront une compréhension approfondie des besoins en connaissances européennes des publics qui nous sont communs, et permettront aux Maisons de l'Europe d'améliorer leur propre offre de formation.
- Les modules de formation pourront être utilisés par les structures locales d'éducation populaire et de l'action sociale sur l'ensemble du territoire français au-delà de la fin du projet. Ces outils seront également amenés à évoluer dans le temps dans le cadre de nouveaux partenariats.
- Nous envisageons d'inscrire la création des modules de formation à destination des adultes dans le cadre d'un projet Erasmus + au printemps 2020 pour assurer une poursuite de l'action au-delà de la France et dans la durée.

***Partenaires nationaux du projet (liste non exhaustive) :***

- Réseau du CNAJEP (70 mouvements nationaux de jeunesse et d'éducation populaire, 1 000 associations locales et 23 coordinations régionales) ;
- AEDE-France (20 sections locales) ;
- Fédération Nationale des Centres Sociaux (1200 centres affiliés en France) ;
- Jeunes Européens ;
- Toute l'Europe ;
- Euradio ;
- Prise de contact en cours : MFR, MJC,...

***Contact :***

Marianne Willaert, Coordinatrice et Chef de projets de la FFME – [ffme.europe@gmail.com](mailto:ffme.europe@gmail.com)